UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS TOURS

Service des Études et de la Vie de l'Étudiant

Dossier suivi par Christine JUSSEAUME
S.E.V.E./B.D./C.J./ 2013/n°155

Commission "Aide aux projets" du F. S. D. I. E.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes

Compte-rendu de la réunion du 14 février 2013

Etaient présents : Bénédicte DELAUNAY : vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap, de l'égalité et la diversité ; Thomas THUILLIER : vice-président délégué à la vie associative ; Marianne COUTURIER : responsable du Service Culture -Animation-Vie associative du C.R.O.U.S. ; Christine MAISONNEUVE : responsable du bureau Vie de l'étudiant du S.E.V.E. ;, Tristan LEVILLAIN et Mathieu CLUZEL : représentants des étudiants élus du C.E.V.U ; Emmanuelle FARGUES : directrice de la Formation et responsable du S.E.V.E. ; Sébastien BOYER : Directeur de la vie étudiante ; Marie VERGEZ : service civique auprès du vice-président délégué à la vie associative ; Christine JUSSEAUME : bureau Vie étudiante du S.E.V.E.

Excusés : Louis FOURNIER et Mayliss DAHURON : représentants des étudiants élus du C.A.; Mélanie THONGSITH, Arnaud LECOFFRE et Carol-Anne LOHER-JAMOT : représentants des étudiants élus du C.E.V.U ; Noémie MERCIER : représentante des associations étudiantes.

Absents : Maximilien BULLETT : vice-président étudiant du C.E.V.U. ; Okana Rodrial NGANDZIEN : représentant des étudiants élus du C.E.V.U. ; Sébastien BASTGEN : représentant des associations étudiantes ; Martine DELORD : représentante de la ville de Blois ; Joël AGEORGES : représentant du Conseil Général.

Le montant des crédits 2013 s'élève à 108 480 €.
La commission réunie le 3 décembre 2012 pour la révision des critères d'attribution des subventions a décidé que les porteurs de projet dont la demande de subvention serait supérieure à mille euros devraient présenter celui-ci devant les membres de la commission.
La matinée a donc été consacrée à recevoir les porteurs de 10 projets associatifs et 4 projets des services.
L'après-midi, la commission a examiné l'ensemble des projets, soit 38 projets présentés par 24 associations ainsi que 4 projets présentés par 2 services.
La commission attribue des subventions à 28 projets associatifs pour un montant de 24 774 € et 5 000 € au projet d'un service. 10 projets associatifs et 3 projets d'un service sont rejetés par la commission.
Le montant total des attributions s'élève donc à 29 774 €.
Ces décisions sont prises à l'unanimité par la commission.
Le solde du F.S.D.I.E pour l'aide aux projets s'élève donc à 78 706 €.

La Vice-Présidente chargée de la vie étudiante,
du handicap, de l'égalité et la diversité

Bénédicte DELAUNAY

15 février 2013